

Baisse de la Grille de Rémunération

Chers et chères collègues,

Comme vous avez pu le constater depuis ce matin la direction a établi une baisse sur la grille de rémunération équivalente à quasiment **30%** sur l'objectif premier de notre société qui est la box haute valeur.

La direction nous a toujours expliqué que la grille de rémunération était une enveloppe fermée ce qu'elle met à droite elle le retire à gauche, cependant après analyse de la grille de rémunération du 1/3/2021 on constate clairement une baisse de rémunération sur l'item sans compensation. Ou est donc cet argent économisé sur notre travail ??? Qu'est ce qui sera mis en place pour compenser cette perte ?

A date, rien...

La CFTC se demande aujourd'hui ce que la direction attend de nous ? Vendre l'item numéro un, à savoir de la valeur sans la récompenser par une rémunération juste ? La box power 8 n'est donc plus notre priorité ???

La direction souhaite elle que l'on travaille pour la gloire ?



La CFTC demande immédiatement à la direction de réagir face à la publication de cette grille de rémunération qui est vraisemblablement une erreur de leur part, on ne peut pas d'un mois sur l'autre accusé une baisse de 30% !!!! La direction ne doit pas défavoriser les magasins de notre réseau actuellement ouverts dans des conditions sanitaires anxiogènes...

Nous ne pouvons tolérer de telles différences!!!

NOUS SERONS TOUJOURS A VOS COTES, POUR DEFENDRE VOS DROITS, CE SONT LES PRINCIPES QUI NOUS ANIMENT ET NOUS N'EN DEVIERONS PAS...

CFTC-SFRD@SFR.COM

CFTC, A VOS COTES, PARTOUT, TOUT LE TEMPS !!!